

Le vingt-quatre janvier deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Marc AVENARD, Maire.

Date de convocation : 17 janvier 2025

| Nom | Prénom | Fonction | Présent | Absent | Donne Pouvoir à |
|-------------------|------------|--------------------------|---------|--------|-------------------|
| AVENARD | Marc | Maire | X | | |
| HERVIER | Murielle | 1 ^{er} adjoint | | X | Marc AVENARD |
| GUILLE DES BUTTES | Jean-Luc | 2 ^{ème} adjoint | | X | Sylviane MAHARAUX |
| MAHARAUX | Sylviane | 3 ^{ème} adjoint | X | | |
| LEMARIE | Pascale | Conseiller délégué | X | | |
| VICTOR | Christophe | 4 ^{ème} adjoint | X | | |
| BAUCHER | Sandrine | Conseiller | | X | Nadine MAZAS |
| AYMA | Yucel | Conseiller | X | | |
| BOURGINE | Delphine | Conseiller | | X | Emilie ANDIOLE |
| BONHOMME | Jérémy | Conseiller | X | | |
| BOYER | Isabelle | Conseiller | X | | |
| JACQUINOD | Marc | Conseiller | X | | |
| MAZAS | Nadine | Conseiller | X | | |
| MANUGUERRA | Serge | Conseiller délégué | X | | |
| ANDIOLE | Emilie | Conseiller | X | | |
| MEERSCHAUT | Johann | Conseiller délégué | X | | |
| FOURNIER | Maryvonne | Conseiller | | X | |

- Nombre de membres en exercice : 17
- Nombre de membres présents : 12
- Nombre de membres votants : 16

Ordre du jour

Affaires Financières

- Subvention exceptionnelle CLAP
- Dividende versé par la SEMCD (Société d'Economie Mixte de Construction de Dreux)

➤ Urbanisme

- Droit de préemption urbain

➤ Questions diverses

Début de Séance : 19h00

Le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2024 est adopté à la majorité.

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Johann MEERSCHAUT

Administration : Madame Corinne POMMEREAU

Il est passé ensuite à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

I. Affaires Financières

Délibération n°2025-002

I.1 Subvention exceptionnelle CLAP

Dans le cadre de l'organisation conjointe (Mairie/CLAP) du Marché de Noël, Monsieur le Maire propose d'accorder au CLAP, une subvention exceptionnelle de 250,00 €.

ADOPTÉ par le Conseil Municipal :

- à : 14 voix « Pour »,
- à : 2 abstentions (Mme Lemarié et M. Jaquinod).

Délibération n°2025-003

I.2 Dividende versé par la SEMCD (Société d'Economie Mixte de Construction de Dreux)

La Société d'Economie Mixte de Construction du Drouais (SEMCD) par le biais de son Conseil d'Administration en date du 07 novembre 2023 a arrêté les comptes 2023 et a proposé de verser 387 960 € de dividendes aux actionnaires (secteurs public et privé).

Cette décision a été validée par l'Assemblée Générale du 07 novembre 2023.

La Commune de Luray, qui possède 12 actions, percevra donc la somme de 366 €.

Accord unanime du Conseil.

II. Urbanisme

II.1 Droit de préemption urbain

Après avoir pris connaissance de la déclaration d'intention d'aliéner les propriétés cadastrées AB 2025, AC 96, AB 62, AA 325 et AB 162 le Conseil, unanime, décide le non exercice du droit de préemption prévu par le Code de l'Urbanisme (Art. A 213-1 du Code de l'Urbanisme).

III. Questions diverses

Marc AVENARD :

- Levée des réserves réalisées par la SLTE
- Enquête de satisfaction des élus au niveau de l'Agglomération/Service Eau
- Une réunion sera organisée ultérieurement pour l'utilisation du bio-compostage au niveau de l'école. Il est prévu l'installation de composteurs lundi 27 janvier. Les agents du service scolaire ont déjà participé à une formation de sensibilisation au bio-compostage en septembre 2024
- Le concours de lecture organisé par l'enseignante de la classe de CM1 s'est très bien passé.
- Recrutement réalisé pour remplacer Mme POMMEREAU au poste de Secrétaire Générale. La candidature de Mme DELAPORTE a été retenue, elle prendra ses fonctions le 27 janvier 2025.

- Concernant la proposition de spectacle « Croque-Monsieur », le Conseil estime que la pièce est trop onéreuse pour la Commune.

Sylviane MAHARAUX :

- Mme Gruyters a assisté à la Commission Culture. Nombreux échanges sur des projets à venir.
- Prochaine pièce de théâtre à l'Espace Clairret le 2 février « Les Vrais Semblants ».

Christophe VICTOR :

- Les appels d'offre n'ont pas encore été lancés pour les travaux de l'école alors que les travaux devaient démarrer au mois de mars 2025.

Jeremy BONHOMME :

- Signale un robinet qui fuit à l'école.
- L'exercice d'alarme effectué à l'école s'est bien déroulé.

Pascale LEMARIE :

- Le CLAP offre un pot à l'Espace Clairret en remerciement de la participation au Marché de Noël.
- Les commandes des galettes ont été effectuées pour les vœux du Maire.

Séance levée à 20h41.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 28 Février 2025 à 19h00 à la Mairie.

Le Secrétaire

Johann MEERSCHAUT



Le Maire

Marc AVENARD

